



Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 1 - janvier 2010

AVIS - VENTE DE MATERIEL

La commune de Froidchapelle vend un motoculteur Honda F460 de ± 20 ans avec charrue et fraise.

Il est visible tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 15 h 30 au garage communal, place Albert Ier 32 à Froidchapelle.

L'offre est à faire parvenir au secrétariat communal - Mme AELGOET - sous pli fermé pour le **15 février 2010** au plus tard.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

En cette période hivernale, nous rappelons à chacun l'article 34 du Règlement de Police :

"Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté et prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

A défaut par eux de ce faire, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls."

PERMANENCES DU SAMEDI - RAPPEL

Pour rappel, une permanence administrative est assurée chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois (sauf fériés) de 9 h à 11 h au secrétariat communal (place Albert Ier 38) ainsi qu'au centre administratif et culturel de Boussu-lez-Walcourt.

AUGMENTATION DU PRIX DES CARTES D'IDENTITE

Compte tenu de l'augmentation du prix de revient de la carte d'identité électronique de Belge en raison notamment de l'augmentation de l'indice des prix, le prix de la carte d'identité électronique de Belge réclamé par le S.P.F. Intérieur aux administrations communales est porté à 12 € à partir du 1^{er} avril 2010.

Par conséquent, compte tenu de la taxe communale de 2,50 €, le coût de la carte d'identité électronique sera porté à **14,50 €** dès le 1^{er} avril 2010.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Les Agences Locales pour l'Emploi (A.L.E.) du Sud s'associent pour vous présenter leurs meilleurs vœux et remercier les participants au "Salon des 6" du 26 mai 2009.

Nous vous attendons nombreux à la prochaine édition du "Salon de l'Emploi de la Botte" le 11 mai 2010.



DEVIENS VOLONTAIRE A LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE !

Tu es motivé par le volontariat ? Tu as du temps à partager ?

Alors, viens nous rejoindre dans l'une des maisons Croix-Rouge de la province du Hainaut.

Parmi ses nombreuses activités, tu y trouveras celle qui te convient le mieux. D'ailleurs, connais-tu le "M.I.M." (Mouvement international et Migration) ?

Cette activité, pour laquelle tu seras formé et encadré, te mènera à sensibiliser le grand public (écoles, mouvements de jeunesse, adultes, etc.) aux :

- mouvement Croix-Rouge, emblèmes et principes
- normes humanitaires et règles de droit humanitaire
- problématique de la migration (ici et là-bas)
- tracing : maintien et rétablissement des liens familiaux
- solidarité internationale (Nord-Sud) et projets internationaux CRB
- diversité, source de richesse dans l'inter-culturalité

Au sein d'une maison Croix-Rouge, tu participeras :

- au développement :
 - de la diffusion du droit international humanitaire (D.I.H.), de la diffusion des normes humanitaires (D.N.H.) et du dialogue Nord/Sud auprès des jeunes, des écoles et du grand public
 - d'activités qui favorisent la diversité et l'interculturalité
- à l'organisation de rencontres multiculturelles associant les acteurs locaux
- à proximité d'un centre A.D.A. (centre d'accueil pour demandeur d'asile), à la mise en place de projets pilotes destinés à favoriser les contacts avec les centres A.D.A.

Contacte-nous au Comité provincial du Hainaut, route d'Ath 42 à Nimy (tél. : 065/33 54 41).

ACTION DAMIEN REPART EN CAMPAGNE LES 29, 30 ET 31 JANVIER 2010

Vous le savez, Damien vient d'être canonisé. Pour beaucoup, cela a été l'occasion de découvrir que la lèpre existe encore. Même si la situation n'a heureusement plus rien de comparable avec ce qu'elle était à l'époque où Damien luttait à Molokai.

La lutte continue

Si la lèpre, aujourd'hui, n'est plus aussi présente, Action Damien y est sans aucun doute pour quelque chose. Depuis 1964, elle a soigné des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffraient de cette maladie moyenâgeuse. Grâce à son personnel local et à la générosité de la population belge, elle a rendu santé, espoir et dignité à des millions de familles.

Mais le travail n'est pas fini. Chaque année, selon l'O.M.S., on dépiste encore 250.000 nouveaux malades. 250.000 personnes qui, sans traitement, risquent les mutilations et l'exclusion. Pour elles, Action Damien va continuer la lutte. Tant que le dernier malade n'aura pas été soigné, Action Damien continuera à traquer cette maladie d'un autre âge.

349.410

C'est dans ce but que, 365 jours par an, le personnel local d'Action Damien affronte les pires difficultés pour aller dépister et soigner de nouveaux malades. Des malades de la lèpre, bien sûr, mais aussi de la tuberculose, cette terrible tueuse qui, chaque année, fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20

secondes !). Et le travail paie, puisque, en 2008, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont permis de trouver et de soigner 349.410 personnes frappées par la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose, la "lèpre des montagnes".

40 euros seulement !

Et, finalement, cela ne coûte pas si cher. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour soigner un malade. Avec 40 euros, on peut éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.

Mais 40 euros, c'est impayable pour la grande majorité de la population dans les pays où Action Damien est active. C'est pourquoi elle repartira en campagne les 29, 30 et 31 janvier 2010.

En cette période de crise, Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs (5 € la pochette de quatre) et de donateurs pour concrétiser leur soutien (déductible fiscalement à partir de 30 €) sur le compte 000-0000075-25.

Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci de poursuivre la lutte à nos côtés.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. www.actiondamien.be. CCP 000-0000075-75.

L'indifférence tue, Action Damien soigne.



LES CHANTIERS DAMIEN

Partir avec les Chantiers Damien au Bangladesh, au Congo ou en Inde,

- c'est choisir d'apporter du mieux-être aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté;
- c'est s'intégrer dans une équipe et s'impliquer dans un projet;
- c'est découvrir et respecter la culture et les modes de vie locaux;
- c'est offrir à son cœur la joie des rencontres différentes...

... en participant à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure 4 semaines, dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec les ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août.

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be.

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'information prévue le **dimanche 24 janvier 2010 à Bruxelles**.

Inscrivez-vous à cette réunion se en contactant une des personnes suivantes :

- Roseline VAN DYCK - rue Marie Gevers 14/102 - 1348 Louvain-la-Neuve - tél. 0479/31 28 48 - roseline.vandyck@uclouvain.be
- Anny PRIEST - rue Sander Pierron 14 - 1030 Bruxelles - tél. 02/216 40 37 ou 0473/57 06 26 - priestanny@yahoo.fr
- Christiane TAETER - rue de la Fagne 23D - 4845 Jalhay - tél. 087/47 56 21 - ch.taeter@skynet.be

STAGE PROMUSPORT "C'est ici que ça s'passe !"



Durant les vacances de Carnaval, du **15 au 19 février 2010**, PROMUSPORT, en collaboration avec l'A.M.O. OXYJEUNE, le Plan de Cohésion sociale et l'Administration communale de Froidchapelle, organise un stage pour les 3-14 ans sur le thème "Toutankharton et en défis !", à la maison de village de Froidchapelle, rue des Arzières.

Accueil de 8 h 30 à 16 h 30. Animations de 9 h à 16 h. Encadrement par des animateurs spécialisés et expérimentés.

Prix : 30 € (remboursement immédiat de 15 € pour les affiliés à la Mutualité chrétienne - remboursement possible auprès des autres mutuelles). Le prix comprend une assurance dégâts corporels, un fruit et les animations. Prévoir un pique-nique (tartines, boissons, collation). Ramassage en bus gratuit. Inscription obligatoire !

"C'est ici que ça s'passe" est une plate-forme associative. Elle vise à promouvoir les rencontres entre les familles de l'entité de Froidchapelle afin de répondre à leurs besoins. Dans un premier temps, elle invite vos enfants à s'échapper dans le sport et la création d'objets d'arts. N'hésitez pas à les contacter pour mettre la main à la pâte.

PROMUSPORT - rue du Douaire 40 - 6150 Anderlues - 071/54 83 07 - promusport.anderlues@mc.be.

LE BILLET DE L'OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT

OBESITE EN HAINAUT : REFLEXION LE 26 JANVIER

Avec Laurence DIEU, diététicienne, de 12 h à 14 h à l'Observatoire de la Santé du Hainaut.
Réservations au 065/87 96 14. Sandwich offert.

Le Hennuyer pèse plus lourd que ses voisins. Notre province compte 57 % d'hommes et 45 % de femmes en excès de poids ou obèses. Pour être précis, ces pourcentages sont supérieurs de 10 % à ce qu'on observe pour l'ensemble de la Belgique chez les hommes et de 15 % chez les femmes.

On a plus de risque d'être en surpoids quand on est moins diplômé : parmi les personnes dont le diplôme le plus élevé est le diplôme de primaire, 60 % n'ont pas un poids idéal et parmi eux 32 % sont obèses. Chez les jeunes, en Hainaut, en 2004, l'excès de poids et l'obésité se rencontrent dans des proportions assez semblables à 11, 13 et 16 ans chez les garçons et concernent un peu plus d'un garçon sur 4. Chez les filles de 11 ans, une sur 5 est en excès de poids et une sur 4 dans les groupes des 13 et 16 ans.

L'Observatoire de la Santé du Hainaut vous invite à réfléchir sur cette problématique à travers l'expérience du groupe G.R.O.S. (Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids). Ce Groupe, français, mais qui envisage une implantation en Belgique, propose une approche critique des mesures publiques destinées à juguler ce qu'il est convenu d'appeler une épidémie.

"Nous, qui sommes chaque jour au contact de personnes en souffrance avec leur poids et leur comportement alimentaire", commentent les responsables de l'association, "estimons être à même de mesurer les effets délétères de ces projets. Nous crions casse-cou !".

Le Groupe G.R.O.S., constructif, propose un programme alternatif de santé publique en matière d'obésité.

Pour lutter contre les facteurs de régulation, il propose six mesures de santé publique : lutter contre la discrimination et la stigmatisation des obèses; lutter contre la diabolisation des aliments; promouvoir une information et une éducation nutritionnelle rassurantes, démedicaliser l'alimentation; lutter contre l'hégémonie de la minceur; moraliser les pratiques médicales et le commerce de l'amaigrissement, mais aussi promouvoir des conditions de restauration propices de l'équilibre alimentaire; promouvoir une éducation alimentaire; valoriser la diversité de cultures alimentaires et enfin promouvoir la réconciliation avec son corps.

Qui dit obésité dit amaigrissement, là aussi, G.R.O.S. souhaite faire entendre son point de vue : "Le gros corps est une forme de mémoire. Perdre du poids c'est rompre un équilibre psychique, et c'est en quelque sorte remonter le temps. On réveille en maigrissant des souvenirs sensori-moteurs, et on doit alors affronter les éléments qui ont été sources de

prise de poids. Maigrir oblige aussi parfois à renoncer à un personnage social, à des mécanismes de défense contre la séduction et la vie sexuelle.

Enfin, dans la mesure où on s'avère incapable de concrétiser ses attentes, la perte pondérale peut conduire dans certains cas à une faillite de l'estime de soi."

Le **mardi 9 février de 12 h à 14 h** aura lieu, dans les locaux de l'Observatoire de la Santé, rue Saint-Antoine 1 à Havré, un midi santé consacré aux **féminismes en Belgique**, avec pour invitée l'Université des Femmes. L'entrée est gratuite, et un sandwich est offert. Il faut juste réserver au 065 87 96 14. Ce sera l'occasion de nous pencher sur les spécificités du féminisme en Belgique, sur ses visages, sur l'actualité du féminisme et aussi d'aborder le masculinisme, puisque ces messieurs disent souffrir de "mâle-être".

ATTENTION AU PIEGE DES COLLATIONS...

93 % des enfants de maternelles prennent un petit-déjeuner. Bonne nouvelle, mais... malheureusement trop parmi eux vont prendre une collation trop lourde à dix heures, du genre lait chocolaté et biscuits. Ce type de collation peut représenter jusqu'à 20 % des apports caloriques conseillés par jour.

Si le contenu de la collation n'est pas idéal, l'heure de la collation non plus. Les maternelles prennent le repas avant midi. L'appétit risque d'être coupé.

Des pistes d'action ?

- Proposer un fruit et du lait demi-écrémé ou de l'eau comme collation.
- Organiser un petit-déjeuner le matin pour les enfants qui n'ont pas déjeuné le matin, si on considère qu'il est dans les missions de l'école de pallier les éventuels déficits nutritionnels des enfants.
- Placer la soupe de midi, à dix heures, pour tous les enfants. La soupe à dix heures a beaucoup davantage : tout le monde en bénéficie, les gros appétits sont rassasiés et la soupe ne va pas nuire à l'appétit pour le repas à venir.

Brochures "Bien manger pour mieux grandir" (Centre de Recherche et d'Information nutritionnelles) et "ABC Déjeuner" (Mutualités chrétiennes) disponibles au 065 87 96 14. Visitez le site internet : <http://observatoiresante.hainaut.be>

3/4 DES HENNUYERS NE S'HYDRATENT PAS ASSEZ

Notre consommation habituelle de boissons qui font partie de la base de la pyramide alimentaire (eau, café, thé et bouillon) n'atteint en général pas la recommandation du litre et demi quotidien. Et si on faisait un effort ?

La consommation habituelle de boissons saines (sans apport) atteint en moyenne le litre. 26,2 % de la population hennuyère atteint la recommandation de consommer un litre et demi d'eau, de thé, de café ou de bouillon. L'enquête de consommation alimentaire belge livre quelques informations intéressantes sur nos habitudes de consommation. Ainsi y lit-on que les femmes boivent nettement plus d'eau minérale que les hommes, et que cette consommation augmente, tant chez les hommes que chez les femmes, avec le niveau d'instruction. La consommation moyenne de thé et de café est d'un demi-litre par jour.

Voici quelques conseils pour boire davantage d'eau : trouver une eau agréable au goût, quitte à l'aromatiser soi-même. Comment ? En y mettant du citron, en y ajoutant un peu de cannelle ou de la menthe.

On peut aussi avoir une approche plus méthodique, soit décider de boire à heure fixe un grand verre d'eau ou quelques goulées à la bouteille. Il semblerait en effet que le débit soit plus important quand on choisit de petites bouteilles que de grandes ou même que des verres.

Il y a aussi le placement stratégique : déposer de petites bouteilles d'eau ici et là à la maison, dans la voiture et au bureau. Certains font "d'une pierre deux coups", préparant de l'eau pour contrer une envie de fumer ou pour combler un petit creux ou profitant de la mise d'une disposition d'une fontaine d'eau au travail pour se dégourdir les jambes...

Brochure "Buvez de l'eau" disponible via <http://observatoiresante.hainaut.be> ou au 065/87 96 14.

COURS DE TAI CHI CHUAN A FROIDCHAPELLE

Le tai chi chuan, est, depuis l'origine, un art martial. Pourtant, il est surtout enseigné aujourd'hui comme une discipline de détente et de recentrage, basée sur des mouvements lents et codifiés. Sa pratique améliore les fonctions vitales et permet, petit à petit, d'expérimenter la circulation énergétique à l'intérieur du corps.

Il existe plusieurs écoles de tai chi chuan, dont la plus importante est le "style Yang", où sont enseignés à la fois une "forme simplifiée" (enchaînement court) à 24 mouvements, originaire de Pékin, et la "forme longue" à 108 mouvements, qu'enseigne le style "Yang Originel".

Au-delà de l'apprentissage de "la forme", le tai chi permet aussi un travail à deux par la poussée des mains ("Tui Shou") et le travail des armes : bâton, sabre, éventail...

Le tai chi chuan serait né au Mont Wudang (N.-O. de la Chine) autour du 12^e siècle. Le grand sage taoïste Zhang Sanfeng fut le témoin d'un étrange duel entre un oiseau et un serpent. Ce dernier remporta le combat grâce à de longs déplacements curvilignes. Zhang Sanfeng comprit alors la suprématie de la souplesse sur la rigidité et élaborait les premiers grands principes du tai chi chuan.

Pendant des siècles, l'art du tai chi chuan fut gardé secret au sein de familles (principalement les Yang, les Chen et les Wu), transmis de père en fils et de maître à disciple.

Bienfaits du tai chi

Grâce à des mouvements lents et fluides, le tai chi augmente la force et le tonus musculaires, améliore la souplesse et la portée de nos mouvements de même que l'équilibre et la coordination. Les praticiens de la médecine chinoise traditionnelle estiment que même si les mouvements sont d'intensité réduite, ils permettent malgré tout de faire disparaître les blocages énergétiques - du Chi - souvent d'ailleurs le résultat de déséquilibres psychosomatiques et de rétablir le flux naturel de notre force vitale.



Tous les mouvements se font en opposition, gauche - droite, haut - bas, céder - projeter, montrant ainsi le souci de mettre en équilibre les forces du Yin et du Yang.

Le tai chi est aussi une méditation en mouvement faite de gestes très précis et associés à la maîtrise respiratoire. Sa pratique offre de grands bénéfices : meilleures capacités cognitives, diminution du stress et des tensions musculaires, bonne santé nerveuse et psychologique, meilleure circulation sanguine, récupération plus rapide après une maladie ou un accident, bref une impression marquée de mieux-être.



Depuis le début de cette année, des cours de tai chi chuan sont donnés le lundi et le jeudi de 20 h à 21 h à la salle des fêtes de Froidchapelle par Monsieur Philippe HECTOR, professeur de tai chi, 5^e dans de karaté, 1^{er} dan d'aïkido et kinésithérapeute. Prix : 5 € par séance (la première est gratuite).

Renseignements auprès de M. HECTOR au 0496/54 22 11 ou de Mme Isabelle BALESTIN au 0494/25 25 50 (après 16 h).

CONCERT POUR LE TELEVIE

Le dimanche 14 février 2010 à 14 h 30, le comité du Télévie de Froidchapelle organise, à la salle des fêtes de Froidchapelle, un grand concert de chants chorals interprété par "Atout-Chœur" (40 choristes sous la direction de Gilles MASSART) et "La Clé de Sivry" (30 choristes sous la direction de Jocelyne BERHIN).

Le prix d'entrée est fixé à 6 € (5 € en prévente). Les billets sont disponibles aux n° 060/41 15 56, 060/41 20 00, 060/41 13 30 et chez les choristes de Cerfontaine, Chimay, Froidchapelle et Sivry.

Des produits du Télévie seront en vente dans la salle.

Notez déjà dans votre agenda le grand week-end du Télévie, qui aura lieu à Froidchapelle, les samedi 10 et dimanche 11 avril prochains.

AGENDA

Jeudi 21 janvier à 14 h : jeu de cartes des 3x20 de Froidchapelle à la cafétéria du hall omnisports

Samedi 30 janvier : souper au profit des jeunes du foot de Froidchapelle à salle des fêtes

Samedi 30 janvier à partir de 10 h : concours de bétail de race Blanc-Bleu-Belge dans le hall de la S.C.A.M à Baileux, organisé par l'Association régionale des Eleveurs et des Détenteurs de Bétail de la Botte du Hainaut.

Dimanche 31 janvier : marche Adeps organisée par le Volley Club de Froidchapelle à partir de 8 h 30. Marche de 5 - 10 - 20 km + 5 km pour les moins valides. Spaghetti bolognaise (réservation au 0473/46 36 76 ou avant 9 h 30 ce jour-là) + petite restauration. Au hall omnisports.

Vendredi 5 février de 16 h à 18 h 30 : collecte de sang à la salle des fêtes de Froidchapelle

Samedi 6 et dimanche 7 février : week-end choucroute à la buvette du foot d'Erpion. Deux formules : soit le samedi 6 à partir de 19 h 30 (nombre de places limité) - repas suivi d'une animation musicale; soit le dimanche 7 à midi - vous pourrez assister au match à 15 h ou rester au chaud en dégustant desserts, café, bières et autres spécialités de la buvette. Pour le dimanche, la réservation et le paiement sont absolument obligatoires. Dans les deux cas, le prix (match compris pour les repas du dimanche) est de 14 € pour les adultes et 8 € pour les moins de 12 ans. Possibilité de boulettes, sauce tomate et frites au même prix. Réservations (pour le 31/01 au plus tard) chez M. AELGOET (071/63 30 07), M.-C. POULIN (0498/14 94 55), J.-P. MOTTINT (0479/75 46 90), P. NOEL (0477/60 68 17), D. RINGUET (0495/73 14 74), P. DHAENE (0478/68 60 44), F. DHAENE (0477/54 56 33).

Lundi 8 février à 20 h : conseil communal

Jeudi 11 février à 14 h : jeu de cartes des 3x20 de Froidchapelle à la cafétéria du hall omnisports

Samedi 13 février : souper raclette de l'école communale de Fourbechies au hall omnisports

Mercredi 17 février à 19 h à la maison communale : réunion du PCDN

Dimanche 21 février : 1ère randonnée VTT des Longs Fjeus (groupe de laetare) au départ du hall omnisports de Froidchapelle (parcours de 15, 25, 37 et 50 km).

Le dicton de janvier : Les douze jours qui vont de Noël aux Rois, donnent le temps des douze mois.



Editeur responsable : Willy DECUIR - bourgmestre - place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle

La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet www.froidchapelle.be, dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".

Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

Permanences sociales : tous les lundis de 8 h 30 à 12 h, les mercredis et vendredis de 8 h 30 à 10 h 30.

Permanences allocations de chauffage : examen des demandes d'allocation de chauffage ("fonds mazout")

- à Boussu-lez-Walcourt (bibliothèque du centre culturel, Grand-Place 3) les mardis 19 janvier et 16 février de 9 h à 11 h 30;
- à Froidchapelle (salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83) les mardis 19 janvier et 16 février de 13 h 30 à 16 h, ainsi que les mardis 26 janvier et 23 février de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
- Le fonds mazout fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre (et plus du 1^{er} septembre au 30 avril).
- Un même montant de 0,14 €/l est accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 0,93 €.
- Allocation minimum de 210 € pour 1.500 litres.

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

La prime forfaitaire proposée par le gouvernement fédéral en 2009 prenant en charge la "catégorie 4" (revenus imposables du ménage compris entre 14.887,95 € et 26.000 €) du fonds social chauffage n'est pas renouvelée en 2010.

Pour les personnes qui n'ont rien introduit en 2009, la **date limite** de retour du formulaire 2009 (reçu avec une facture d'électricité) au S.P.F. Economie est fixée au **1^{er} mars 2010**. Le S.P.F. Economie accusant un retard important dans les remboursements, il faut compter un délai d'attente de 9 à 12 mois.

Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

Les **permanences juridiques** du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83, par Maître Nadine SONNET, avocate du barreau de Charleroi. Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14 h, la permanence est réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre. Les **prochaines permanences se tiendront les mercredis 27 janvier et 24 février de 13 h à 15 h**.

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS. Permanences le premier mercredi de chaque mois (sauf en mai) entre 13 h et 16 h. **Prochaine permanence le mercredi 3 février 2010 de 13 h à 16 h**.

Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièce de théâtre, concert, spectacle...) conventionnées "article 27" et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

Guidance sociale énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.21)